

## SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Eliminatoires de la Can-U17 : le président fédéral rassure l'encadrement technique



Photo:DR

**Pierre-Alain Mounquengi lors de la rencontre avec le staff des Panthères U17.**

PSNB  
Libreville/Gabon

SUITE aux rumeurs persistantes relayées par la presse en ligne locale, faisant état de la démission du sélectionneur des Panthères des moins de 17 ans, en regroupement au Centre technique de Bikelé depuis près de deux semaines, le président de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), Pierre-Alain Mounquengi, est monté au créneau pour édifier l'opinion et rétablir la vérité sur la question. Il a profité de l'occasion pour rassurer l'encadrement technique nationale du soutien du bureau directeur de la Fégafoot. C'est ainsi qu'il a reçu hier, au siège fédéral, en présence de la presse nationale, l'ensemble des membres de l'encadrement technique des Panthères U17, engagées pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie prévue en 2021 au Maroc.

"Ainsi, après que les joueurs ont quitté le casernement en début de semaine pour regagner leurs familles respectives, plusieurs informations ont circulé faisant état de ma démission. En réalité il

n'en est rien. L'information exacte est que nous venons de terminer la première phase de notre préparation. Étant proche des fêtes de fin d'année, notamment la Saint-Sylvestre, il était bon de faire souffler les jeunes auprès de leurs familles respectives. L'autre point c'est que nous ne connaissons toujours pas notre ou nos adversaires. Mais il n'en demeure pas moins que nous allons reprendre la deuxième phase de notre travail dès le 7 janvier 2021. En définitive, il n'est nullement question pour moi d'une quelconque démission. S'agissant des conditions d'hébergement et de restauration au centre, toutes les conditions étaient réunies durant tout notre séjour", a expliqué le coach national Blaise Ngamamba

Pour le président fédéral, Pierre-Alain Mounquengi, "il n'est pas question de garder indéfiniment nos jeunes joueurs en casernement alors que nous sommes toujours dans l'attente de la communication de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) relative aux dates et formule des éliminatoires de la Can au niveau de notre sous-région". Il faut rappeler que la

Confédération africaine de football (Caf) avait opté pour des éliminatoires zonales concernant la Can U20 et U17. Pour preuve : le 22 décembre dernier à Malabo (Guinée équatoriale), le Cameroun a

remporté le tournoi qualificatif zonal des U20 face à la République centrafricaine, battue 0-3. Les deux sélections sont qualifiées pour la Can des moins de 20 ans qui aura lieu l'an prochain en Mauritanie.

S'agissant des U17, selon nos informations, l'Uniffac semble vouloir revenir à l'ancienne formule des matches déplacés en aller et retour. La question qui se pose est donc celle de savoir pourquoi elle ne

communique toujours pas sur la question, alors qu'en Afrique de l'Ouest, l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA) zone B, a déjà communiqué les dates du tournoi U17 qui aura lieu au Togo.

## MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX ET CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **le 24 décembre 2020**  
Appel d'offres : N° 001/ Alimentation/Prison/2021  
Noen du projet : Fourniture de produits alimentaires dans les 9 prisons du Gabon.  
Source de financement : Etat gabonais, budget 2021-2022-2023

#### 1. OBJET

Le Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire lance un appel d'offres pour la fourniture de produits alimentaires aux neuf (9) prisons à travers le territoire national.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en neuf (9) lots et sept (7) sous lots par nature des produits ainsi qu'il suit :

#### LOT GEOGRAPHIQUE

- Lot n°1 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Libreville;
- Lot n°2 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Franceville;
- Lot n°3 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Lambaréné;
- Lot n°4 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Mouila;
- Lot n°5 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Tchibanga;
- Lot n°6 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Makokou;
- Lot n°7 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Koula-Moutou;
- Lot n°8 : Fourniture de produits alimentaire à la prison de Port-Gentil;
- Lot n°9 : Fourniture de produits alimentaire à la prison d'Oyem.

#### SOUS LOT

- Sous lot a : volaille;
- Sous lot b : poisson;
- Sous lot c : viande;
- Sous lot d : riz;
- Sous lot e : conserves;
- Sous lot f : boulangerie
- Sous lot g : légumes

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs sous lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs sous lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque sous lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les sous lots pour un lot géographique donné.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non

concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA par sous lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Ministère de la Justice Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains**

**Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire**

Direction des Affaires Financières et du Budget

Tel : +241 74 34 01 65  
+241 66 24 99 87

Email : tdycisse@live.fr

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'IS 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

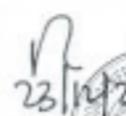
#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 12 janvier 2021 à 12h00. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 12 janvier 2021 à 15h 30 dans la salle de réunion du Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire.

Le Directeur Général des Marchés Publics

  
Eugène Pénafort MENTSA QYAME  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire

  
Jean Germain EFFAYONG-ONONG